ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Taxer la fortune des milliardaires pour financer le déficit des retraites

Question écrite n° 4895

Texte de la question

M. Thomas Portes appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique au sujet du nouveau rapport d'Oxfam sur les inégalités mondiales du 15 janvier 2023. Oxfam France a estimé que seulement 2 % de la fortune des milliardaires suffirait à financer le déficit prévisionnel du système de retraite. Précisément, il est inscrit qu'un impôt de 2 % sur les fortunes supérieures à 5 millions de dollars et de 5 % sur les fortunes au-delà du milliard de dollars pourrait augmenter les recettes fiscales de 3 %. En France, plus de 120 000 personnes possèdent un patrimoine supérieur à 5 millions de dollars et 6 000 personnes disposent d'un patrimoine supérieur à 50 millions de dollars. Depuis 2020, la fortune des milliardaires français a augmenté de plus de 200 milliards d'euros, soit une hausse de 58 %. Parmi eux, l'homme le plus riche du monde, Bernard Arnault, dispose d'une fortune équivalente à celle cumulée par près de 20 millions de concitoyens. Tandis que l'on traverse une période marquée par de multiples crises, les effets de la réforme des retraites prévue par le Gouvernement seraient très inégalitaires : baisse des pensions pour les personnes avec une carrière incomplète, allongement des états de précarités pré-retraite (RSA, chômage, invalidité, maladie), plus 9 000 personnes supplémentaires qui décèderaient avant la retraite chaque année, etc. Bâtir un monde plus égalitaire suppose de prendre des décisions politiques en faveur d'une véritable redistribution des richesses. L'imposition des fortunes demeure l'outil le plus stratégique pour lutter contre les inégalités et endiguer la succession de crises. Entre autres, elle permettrait d'éviter l'austérité et limiterait les impacts de l'inflation. Dans la mesure où des solutions alternatives viables sont possibles, il lui demande s'il envisage les mesures les plus justes économiquement et socialement.

Données clés

Auteur : M. Thomas Portes
Circonscription : Seine-Saint-Denis (3e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4895
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 janvier 2023, page 554
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)